Le lac de Chalain est incontestablement l'un des joyaux de notre département du Jura!

Plus grand lac naturel avec ses 230 ha, ses eaux bleu turquoise et son écrin naturel de verdure font de lui un lieu privilégié pour la détente et la pratique de nombreuses activités de plein air, toute l'année.

La richesse de sa faune et de sa flore est considérable et il est pour les pêcheurs un site incontournable pour des espèces comme le corégone, la truite lacustre, le brochet, le perche ou encore le sandre.

Les cités lacustres du néolithique découvertes au début du XXème siècle témoignent d'une occupation importante dès 6.000 ans avant JC, et lui permettent de figurer au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO** avec 110 autres Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes.

Depuis 2017, le département du Jura a labellisé ce site en **Espace Naturel Sensible** afin d'engager des actions pour améliorer la qualité écologique du lac et le préserver.



## ATTENTION /



La plage sera fermée au public à compter du 2 septembre 2024, pour cause de travaux et des aménagements du site.

## OBJECTIF Zéro Déchet

Le lac et son environnement sont fragiles, Ensemble protégeons la nature

- Rapportez vos déchets à la maison!
- Utilisez des crèmes solaires biodégradables!
- ▶ Pas de feux, ni BBQ!
- → Pas de cueillette, respectez la faune.



https://www.doucier.fr/



03/84/25/77/57



Mairie.doucier@wanadoo.fr



21 impasse de la mairie 39130 Doucier



## **DOUCIER PLAGE**

Située au sud-ouest du lac de Chalain, site classé, la plage de Doucier vous accueille au cœur de ce paysage naturel.

Suite au maintien du niveau naturel du lac, les plages de sable fin historiques ont en grande partie disparu, au bénéfice de zones de détente sur herbe, ombragée.

La commune a adapté le site provisoirement pour vous accueillir en famille, en attendant les futurs travaux à l'automne 2024.



La plage de Doucier est équipée :

- \* d'un parking ombragé d'environ 500 places,
- \* d'une zone de baignade surveillée avec poste de secours, en haute saison de 11 h à 18 h,
- \* de chenal pour les activités nautiques (paddle, canoé...).

Le snack « la cabane du lac », vous propose de la petite restauration, glace... et la location de « pédalos ».

Le site dispose de multiples tables de pique nique, de toilettes et de places de parking pour personnes à mobilité réduite. Le plage est ouverte de 10 h à 21 h, l'entrée est payante du 1er juillet au 31 août 2024 de 10 h à 18 h.

5 € par voiture

3 € par moto

Fermeture de la plage au public 21 h (les voitures doivent quitter le parking)





Une « Toutou zone », vous permet d'accueillir vos amis à pattes en toute tranquillité.

Ils doivent être tenu en laisse sur tout le site et sont interdits sur les zones de détente et dans l'eau.

Les eaux du lacs sont régulièrement analysées pour autoriser la baignade

Le site est accessible hors saison, pour vos promenades (tour du lac à pieds, en vélo), pique nique.

La baignade en hors saison n'est pas surveillée et reste à vos risques et péril.